



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA PROTECTION DE LA TORTUE DES BOIS SE POURSUIT EN MAURICIE

Québec, le 1^{er} février 2010. Depuis deux ans, la Fondation de la faune du Québec appuie financièrement la Coopérative des travailleurs de Mastigouche dans un projet de protection de l'habitat de la tortue des bois, sur la rivière du Loup en Mauricie.

Ce projet a pour but de protéger à long terme les milieux de vie de la tortue des bois, une espèce désignée vulnérable par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). En fait, les sites de ponte et d'hibernation sont des lieux qu'il faut protéger, car ils constituent des habitats essentiels pour la survie de cette espèce fragile.

En 2005, après avoir défini la localisation de l'espèce, des mesures de protection ont été instaurées dans la réserve faunique de Mastigouche. Toutefois, aucune mesure n'avait été mise en place sur les terres privées.

Au cours des deux dernières années, 83 propriétaires de boisés privés de Saint-Alexis-des-Monts ont été rencontrés et se sont vus remettre un « cahier du propriétaire », lequel les sensibilise à la présence de la tortue des bois sur leur propriété et les incite à en assurer la protection.

Au total, 29 ententes de conservation volontaire ont été signées avec des propriétaires qui se sont engagés dans la protection d'habitats localisés sur leur terre afin de favoriser le maintien de la tortue des bois. En signant ces ententes, ils soulignent ainsi leur volonté de conserver à long terme les richesses fauniques et naturelles de leur propriété.

Mentionnons que ce projet est rendu possible grâce au soutien d'Environnement Canada, par l'entremise du *Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril* et du MRNF, grâce au *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II*.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des
partenariats financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M. Marcel Quirion
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 134
marcel.quirion@fondationdelafaune.qc.ca